



Communiqué de presse

14.01.2015



Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique du logement (OPEN) – 7^{ème} édition

La dynamique de rénovation énergétique résiste malgré la crise économique

Créé en 2006 afin d'évaluer les politiques énergétiques mises en place en matière de rénovation de l'habitat, l'Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique du logement (OPEN) révèle aujourd'hui les résultats de sa 7^{ème} campagne, portant sur l'année 2013.



Ceux-ci montrent que, malgré un contexte économique difficile, les dynamiques de rénovation énergétique restent soutenues. Avec 265 000 logements du parc privé rénovés et plus économes en énergie en 2013, l'objectif du gouvernement de 500.000 rénovations par an à partir de 2017 parmi lesquelles 380 000 logements privés dans le périmètre d'OPEN, semble atteignable. Et ce, d'autant plus que des mesures incitatives inscrites dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte de Ségolène Royal et en particulier les nouvelles aides

financières pour la rénovation permettront d'accompagner et d'amplifier cette dynamique.

7^{ème} campagne de l'observatoire OPEN : les principaux enseignements

OPEN - Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique du logement – permet de suivre et d'estimer l'effort fourni pour rendre les logements existants plus économes en énergie. Il est destiné à mesurer l'évolution des ventes d'équipements énergétiques performants et des travaux réalisés par les ménages. Il permet également d'évaluer l'efficacité de certains dispositifs d'aides aux particuliers, comme le CIDD (Crédit d'Impôt Développement Durable aujourd'hui Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique) ou l'éco-prêt à taux zéro.

Principales conclusions de la 7^{ème} campagne OPEN (réalisée en 2013) :

- On observe entre 2011 et 2013 une légère progression, de l'ordre de 1,3 % par an, du nombre de chantiers de rénovation énergétique.
- Dans un contexte de crise économique pesant sur le budget des ménages et les ventes de logements, les rénovations énergétiques s'étalent sur plusieurs années : en 2013, on relève 90 000 rénovations réalisées en « une seule fois sur 2013 », (soit une diminution d'un tiers par rapport à 2011) et 175 000 rénovations entamées depuis 2 à 3 ans et achevées en 2013 (soit une augmentation de 12% par rapport à 2011)

- Les rénovations thermiques globales réalisées en une seule fois sont donc en baisse, dans un contexte où les acquisitions de logements, souvent propices au lancement de gros travaux, diminuent. Ceci se traduit par la baisse du nombre de chantiers de plus de 10 000 euros (15% des chantiers en 2013 contre 33% en 2008)
- La hausse des rénovations « par étapes » s'accompagne du choix de solutions techniques de plus en plus performantes:
 - Le marché de l'isolation thermique des toitures et façades progresse : 60% des rénovations de toitures et près de 45% des rénovations de façades intègrent désormais l'isolation.
 - Le niveau de performance des ouvertures (portes, portail, fenêtre, volet..) n'a cessé de progresser depuis 2006 ;
 - Le choix d'équipements de chauffage très performants a lui aussi doublé depuis 2006. L'année 2013 marque toutefois une pause dans cette progression ;
 - La part des chantiers avec des travaux d'isolation sur deux types de parois opaques a plus que doublé entre 2006 et 2013.
- Enfin, le recours aux professionnels du bâtiment est quasiment général et ceci de manière très stable. Seulement 8,2% des dépenses de travaux de rénovation énergétique correspondent à de l'auto-construction.

Focus sur le label RGE

Depuis le 1^{er} septembre 2014, certaines aides publiques proposées aux ménages souhaitant faire réaliser dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement, sont conditionnées au recours à des professionnels porteurs de signes de qualité « RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement). RGE atteste de la compétence du professionnel pour les travaux d'efficacité énergétique et/ou l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables.

En savoir plus sur le [site de l'ADEME](#)

Un contexte économique qui modifie le rythme des rénovations

La crise économique pèse incontestablement sur les choix des ménages en matière de rénovation. Ainsi, on constate que le montant moyen des travaux d'amélioration énergétique tend à baisser : il s'établit en 2013 à 5 210 € TTC, soit un retour en deçà du niveau de 2006 après avoir connu un pic à 6 870 € TTC en 2008. Les chantiers inférieurs à 5 000 euros représentent 65% du marché des travaux.

Cette baisse du panier moyen semble résulter d'une adaptation du secteur à la situation économique. Dans ce contexte, les ménages préfèrent opter pour des rénovations étalées sur plusieurs années, et privilégient les travaux les plus urgents. Alors qu'en 2006, la principale motivation pour effectuer des travaux avec impacts énergétiques consistait à 45% en la recherche d'économies d'énergie, la priorité est désormais donnée à la gestion des urgences (réparations) et non à une vision de plus long terme permettant des économies d'énergie.

Des dispositifs financiers qui restent incitatifs

De plus en plus de ménages ont eu recours à un dispositif financier d'aide à la rénovation (+3% entre 2010 et 2013): crédit d'impôt, prêt LDD, éco-PTZ, prime à la casse ou prêt bonifié par un énergéticien dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Le crédit d'impôt développement durable reste le dispositif le plus utilisé (1,28 million de ménages en ont bénéficié en 2013).

La rénovation énergétique de l'habitat, une priorité de la Loi de transition énergétique

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de mesures incitatives pour accompagner l'objectif de 500 000 rénovations performantes par an à partir de 2017 : information de l'utilisateur, carnet numérique du bâtiment... D'ores et déjà, les aides financières à la rénovation ont été simplifiées et le gouvernement a donné un coup d'accélérateur au crédit d'impôt, porté à 30% du montant des travaux éligibles. Le service public de la rénovation, accessible sur internet (renovation-info-service.gouv.fr) ou par téléphone (0810 140 240), permet à chacun de s'informer sur ces dispositifs.

Méthodologie OPEN

Open est un outil technico-économique, financé par l'ADEME, capable de décrire l'état du marché de la rénovation énergétique. Pour appréhender ce secteur économique complexe, Open confronte des enquêtes provenant des installateurs-artisans, des ménages et des industriels.

Cinq grands postes de travaux sont étudiés : Toiture, Façade, Ouverture, Agencement et Chauffage. Le panel utilisé est le suivant :

- 10 000 ménages, qui représentent « la demande » potentielle pour le marché de la rénovation énergétique. Parmi ces ménages, 2 500 ayant réalisé des travaux sont ré-interviewés une seconde fois pour connaître plus finement les travaux et moyens engagés ;
- 5 000 artisans et plus de 1 300 industriels, qui représentent « l'offre » du marché.

Les travaux réalisés sont analysés et classés selon leur niveau de performance. Le niveau d'aboutissement de la rénovation globale du logement est ensuite déduit.

Les travaux suivis par OPEN sont ceux qui ont un impact thermique potentiel (toiture, façade, ouvertures, agencement et chauffage) soit, en 2013 :

- 4 485 000 logements concernés
- 16 621 millions d'euros dépensés
- 41,7% de part du marché de l'entretien amélioration

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](mailto:Service.de.presse@ademe.fr)



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr